

Affranchir  
au tarif en  
vigueur

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement de Picardie  
Service ECLAT

56, rue Jules Barni  
80040 Amiens cedex 1

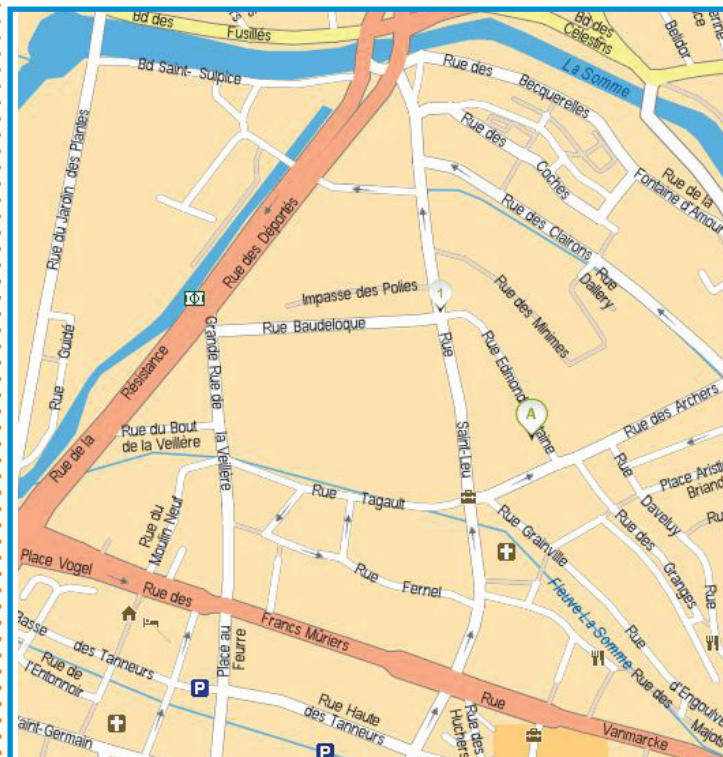
## Plan d'accès

Rencontre avec les professionnels de la construction  
autour de la sinistralité et des non-conformités

**Jeudi 15 mars 2012**

à Amiens - Université de Picardie Jules Verne  
Bâtiment des Minimés, Amphi Figlarz  
2, rue Edmond Fontaine

de 16 h à 19 h 30



## Contact

DREAL Picardie - Service ECLAT  
Martine Rivolier - Julie Ringaut  
Tél. 03.22.82.92.57 - 03.22.82.92.58

[ecqc.eclat.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ecqc.eclat.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr)



## INVITATION

Rencontre avec les professionnels  
de la construction

**Sinistralité et non-conformités**

Sécurité, économies d'énergie, santé,  
confort, accessibilité

**Jeudi 15 mars 2012**

**AMIENS**

à l'Université de Picardie Jules Verne  
Amphi Figlarz, rue Edmond Fontaine

Accueil à partir de 16 h  
Cocktail de clôture à partir de 19 h 30

Bernard Suard - MEDDTL



Rencontre avec  
les professionnels  
de la construction

## Un bilan pour faire progresser les pratiques

Chacun des acteurs de la construction, de la commande à la réalisation d'un bâtiment, en passant par sa conception, est concerné et responsable de la qualité de la construction. Le non-respect des règles de la construction, par un des différents acteurs de la construction, à toute étape du projet de bâtiment, pénalise l'usager et peut générer des effets néfastes pour la santé et l'environnement.

Ainsi, la qualité de la construction est une préoccupation majeure du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

L'observatoire de la qualité de la construction présenté par l'Agence de la Qualité de la Construction (AQC) met en évidence les indicateurs d'évolution de la sinistralité (apparition de désordres et description des pathologies) issus de l'outil SYCODES (Système de Collecte des DESordres).

De plus, la valorisation des résultats des contrôles du respect des règles de la construction (CRC) permettra de rappeler les enjeux de sécurité, de confort et de santé des résidents.

Afin de partager le bilan en région et pour améliorer la qualité de la construction, l'Etat représenté par la DREAL, la DDT02, la DDT60, la DDTM80 et le CETE NP, associé à des partenaires professionnels invite tous les acteurs de la construction, de l'immobilier et de l'assurance à une réunion d'information et d'échanges.

## Programme de la réunion

16h00 - 16h30 : Accueil

16h30 - 16h40 : Ouverture de la rencontre *par Jean-Marie Demagny, Directeur Adjoint de la DREAL Picardie*

### Première partie : SINISTRALITE

16h40 - 17h00 : Présentation des résultats statistiques de SYCODES en région Picardie *par Godlive Bonfanti, Agence Qualité de la Construction*

17h00 - 17h20 : Analyse des causes techniques *par M. Beaunier, SOCATAT*

Echanges et débats

17h30 - 17h50 : Retour d'expérience sur les risques et pratiques préventives associées dans les BBC *par Martin Guer, Agence Qualité de la Construction*

Echanges et débats

### Deuxième partie : CONTRÔLES REGLEMENTAIRES

18h00 - 18h15 : L'évolution des responsabilités *par un assureur SMABTP*

18h15 - 18h50 : Les contrôles réglementaires *par Christophe Ledoux, CETE Nord Picardie*

18h50 - 19h05 : Témoignage d'un maître d'ouvrage *par Habitat 59/62 Picardie*

Echanges et débats

19h15 - 19h30 : Les actions qualité pour les professionnels *par les fédérations*

19h30 : Clôture et cocktail

## Bulletin réponse

- M, Mme, Mlle :
- Société, organisme :
- Type d'activité :
  - Architecte
  - Bureau d'études
  - Économiste de la construction
  - Contrôleur technique
  - Entreprise du bâtiment
  - Artisan
  - Négociant
  - Industriel de la construction
  - Constructeur de maisons individuelles
  - Bailleur social
  - Bailleur privé
  - Collectivité territoriale
  - Promoteur
  - Assureur
  - Diagnostiqueur
  - Formation
  - Autre :
- Adresse :
- Téléphone :
- Courriel :
- Participera
- Ne participera pas, mais désire recevoir la documentation
- Sera accompagné par (nom, société, activité) :

Bulletin à retourner  
**avant le 6 mars 2012**

- par courrier : DREAL, Service ECLAT  
56 rue Jules Barni, 80040 Amiens Cedex 1
- par fax : 03.22.91.73.77
- par courriel :  
[ecqc.eclat.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ecqc.eclat.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr)

### En partenariat avec :



### Avec la présence de :

